Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 475

Artikel: Echos du Congrès du christianisme social : à Bienne

Autor: E.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262290

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Carrières féminines

La «Froebelienne» (maîtresse d'école enfantine)

ACTIVITÉ.

La «Froebelienne» est chargée de l'éducation et de la surveillance d'enfants qui n'ont pas en-core atteint l'âge de la scolarité obligatoire. Elle doit les occuper en les faisant jouer, dessiner, chanter, accomplir de petits travaux manuels, en leur racontant des histoires, etc. Elle exerce son activité soit dans des familles, des instituts, des homes d'enfants, soit comme directrice d'une école enfantine ou d'un jardin d'enfants, public ou privé, en ville ou à la campagne. Dans cet enseignement, elle applique surtout, en Suisse romande et en Suisse allemande, la méthode Froebel, et, dans le canton du Tessin, la méthode Montessori. Dans les cantons de Vaud, de Neu-Montessori. Dans les cartions de vaud, de Nichâtel, de Genève et du Tessin, les « jardins d'enfants » ou écoles enfantines sont organisés par l'Etat, et correspondent au degré inférieur de Pécole primaire; il en est de même à Bâle-Ville, où ils sont entretenus par l'Etat. En Suisse allemande, ils dépendent des communes dans quelques villes et grandes localités rurales; mais la plupart des écoles enfantines relèvent d'associations privées.

Les conditions fondamentales qu'exige l'exer-cice de cette profession sont les mêmes que pour l'enseignement en général, à savoir: santé, intelrenseignement en general, a savoir: sante, intelligence, dons pédagogiques. Il faut y ajouter l'amour des petits enfants, de la bonne humeur, de la patience et de l'adresse manuelle. Du talent pour la musique et le dessin est indispendible. sable. La compréhension des questions sociales devrait aussi, plus que cela n'a été le cas jusqu'à présent, entrer en ligne de compte dans le choix de cette profession, car une bonne maî-

tresse d'école enfantine doit pouvoir donner aux parents des conseils concernant l'éducation de tenverein fait tous ses efforts pour obtenir des leurs enfants, doit organiser des réunions de pa- études préliminaires et une préparation pratique rents pour les éclairer sur tous les points peuvent les intéresser, et doit être capable de faire progresser de toute manière l'idéal des jardins d'enfants.

FORMATION PROFESSIONNELLE.

Il faut distinguer entre les cours qui préparent Il faut distinguer entre les cours qui préparent à la profession de maîtresse d'école enfantine ou de directrice de jardin d'enfants, et ceux qui contribuent plutôt à la culture générale de la femme, ou qui enseignent à occuper les petits enfants. Ceux-ci ne durent qu'un an, parfois moins, et ne confèrent pas le droit de diriger une école enfantine publique.

Les études professionnelles peuvent se faire dans quelques villes par des cours donnés dans des écoles supérieures: c'est le cas à Bâle, à Berne, à Genève (Ecole supérieure des jeunes filles, section pédagogique), à Lausanne (Ecole normale), à Neuchâtel (Ecole normale) Zurich. D'autres institutions préparent également à cette profession, toutes en Suisse allemande, sauf l'Institut des Sciences de l'Education (J.-J. Rousseau) à Genève. Toutes ces écoles préparent à l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat.

L'AGE D'ADMISSION est partout de 17 à 18 ans, sauf à Lausanne (16 ans) et à Bellizone (14 ans, sau a Lausanne (to ans) et à Bernzone (14 ans). Dans les cantons de Genève et de Neuchâtel la maîtresse d'école enfantine doit avoir suivi l'école normale officielle, ses études professionsionnelles faisant ainsi automatiquement suite à l'école secondaire. Ailleurs, on demande presque partout la préparation de l'enseignement secondaire. Il feut person passeme détaine l'entre secondaire au l'entre production de l'enseignement secondaire. Il feut person passeme détaine l'entre secondaire au l'entre person de l'enseignement secondaire. daire. Il faut passer un examen d'admission pour entrer dans les écoles de Bâle, Zurich, Berne, Saint-Gall, Lausanne, Neuchâtel et Genève.

Un

STAGE PRATIUQE PRÉLIMINAIRE... . parmi des enfants qui n'ont pas encore l'âge fréquenter l'école est exigé par plusieurs de

écoles normales. L'Association suisse Kindergarplus approfondie, et pour unifier davantage la formation professionnelle des maîtresses d'école enfantine. Pour l'admission dans une école normale de maîtresses d'école enfantine, elle pose les conditions minimum suivantes: âge d'entrée 18 ans, au moins 9 années d'études antérieures, 6 mois d'activité pratique dans un home d'enfants ou une famille. Le temps qui s'écoule entre la sortie de l'école obligatoire et l'entrée dans une sortie de l'école obligatoire et l'entrée dans une école normale devrait, autant que possible, être employé par la future « froebelienne » à appro-fondir sa culture générale et à acquérir des con-naissances pratiques en économie domestique et en puériculture.

LA DURÉE DES COURS...

... est variable : de deux ans à Bâle, Zurich, Berne, St-Gall, Ingenbohl, Menzingen, Lausanne et à l'Institut des Sciences de l'Education à Gedans les écoles supérieures de Genève Neuchâtel, les cours durent trois ans et sont suivis d'un stage pavé de deux ans dans les écoles enfantines. Le Kindergartenverein demande que les études s'étendent sur deux ans au mininum. Dans plusieurs villes, et notamment à Lausanne, Neuchâtel et Genève, les cours ont lieu chaque année.

Frais: A Bâle et à Lausanne (externat), les cours sont gratuits; à Neuchâtel, ils ne le sont que pour les jeunes filles originaires du canton. Zurich, le cours est gratuit pour les élèves A Zanton, le cours est graunt pour les eleves habitant la ville; les jeunes filles dont les parents habitent le canton paient 80 fr. par an, les autres, 120 fr. Dans les autres établissements le prix varie d'environ 360 à 750 fr. pour le cours entier, mais il faut souvent ajouter à cette somme 100 à 120 fr. pour le matériel d'enseignement.

(A suivre.)

Echos du Congrès du Christianisme social à Bienne

Le récent Congrès qu'annonçait brièvement un des derniers numéros du Mouvement, et qui a eu lieu les 21 et 22 mars, avait été admirable-ment préparé, et fut d'un bout à l'autre d'un intérêt paillent. ment préparé, et fut d'un bout à l'autre d'un intérêt palpitant — pour ceux du moins que passionnent les questions sociales et qui souhaitent les voir aborder dans la sérénité, en dehors et au-dessus de tout esprit de parti. D'entre les sujets traités, aucun ne pouvait être indifférent Bienne; sort tragique de nombreux vieillards suisses; action éducative du cinéma et responsabilités des chrétiens dans ces divers domaines; l'esprit du Christ trop souvent absent de la société pseudo-chrétienne d'aujourd'hui; les immoralités courantes en matière fiscale, tant du côté de l'Etat que du côté des contribuables; enfin, l'opinion publique indispensable à l'affer-missement et aux progrès de la S. d. N., dont elle dans nos notes d'auditrice pour le profit des lectrices — et des lecteurs — du Mouvement! lectrices -

Faute de place, nous ne nous arrêterons un instant qu'à l'exposé de Me Arnold Bolle, avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds, sur: L'Impôt et la morale. Après avoir stigmatisé comme il convient les nouveaux impôts, anticonstitutionnels, parce que portant sur des aliments de première nécessité ou des matières premières indispensables à la vie économique du pays, ce qu'interdit l'art. 29 de la Constitution fédérale, le conférencier fléfrit non moins énergiquement le «truc» de la «clause d'urgence», qu'il qualifie d'insulte au peuple suisse, et d'insulte imméritée, puisque celui-ci, alors qu'en 1915 il y avait urgence

procès des parents, sans s'inquiéter de l'enchaînement économique et politique dont nous som-mes tous les victimes, et sans songer que les générations précédentes ont, elles aussi, connu générations précédentes ont, elles aussi, connu des conflits sexuels, preuve en soit la double morale, jadis reconnue par tous les milieux. Là où nous sommes pleinement d'accord avec M. Ninck, c'est dans ses conducion.

M. Ninck, c'est dans ses conclusions. Il préconise une éducation moins intellectualiste, la formation du sens social chez l'adolescent. Une sincérité nouvelle doit régner entre l'éducateur et son disciple. Le Jugendheil, organisation d'entr' aide morale, fondée par des personnalités du monde médical et pastoral, tend à créer dans toutes les localités du pays des cellules sociales, où l'on convoquerait tantôt les parents, tantôt les jeunes gens ou les jeunes filles, pour discuter des problèmes sexuels, du mariage, de la famille. On apporterait ainsi de la clarté dans un monde trouble, du secours aux faibles, et l'on prévien-drait bien des misères et des désespoirs, en ouvrant aux jeunes des horizons nouveaux.

L'anteur ne nous en voudra pas, si nous entre-voyons, pour diminuer les conflits des jeunes, encore d'autres moyens que le Mouvement d'Oxfort et les Fronts.

A. DE M.

réelle, sut dire un oui patriotique à l'impôt de guerre... Il rappelle qu'en France, il y a deux siècles et plus, en régime de monarchie absolue, le Parlement de Paris revendiquait déjà pour le

peuple le droit de donner son avis sur les taxes! Au cours de l'entretien fort animé et nourri qui s'engagea sur les conclusions du conférenqui s'engagea sur les conclusions du conteren-cier, M. G. Thélin (Genève), président de la Fédération du Christianisme social de la Suisse romande, qui, en cette qualité, avait présidé le Congrès, — M. G. Thélin, disons-nous, releva le fait qu'en ce qui concerne les femmes, la mons-truosité signalée de l'impôt soustrait au vote po-pulaire par la clause dite d'urgence se double de l'insemble contracte qui rest con contribute. de l'anomalie constante qui veit que, contribua-bles à l'égal de l'homme et au même taux que lui, les femmes ne soient jamais appelées à se prononcer sur le mode ou le taux de cet impôt, qu'elles auront à payer en vertu de décisions exclusiveauront à payer en vertu de décisions exclusive-ment masculines! Là aussi règnent l'injustice et l'arbitraire consacrés par un long usage... tons que Me Bolle avait déclaré au cours de son exposé que c'est non seulement un droit, mais un devoir de se révolter contre une loi inique, non pas certes en violant celle-ci, mais en travaillant à conquérir l'opinion en vue de la faire modifier, ce qui est le seul mode d'action démocratique. C'est bien ainsi que nous travaillons, nous autres femmes, — pas toujours avec succès!

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, fin avril 1936.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Notre Assemblée générale aura lieu cette année à Coire en octobre. Nous vous rappelons, comme d'habitude, que les propositions que vous désirez voir figurer à l'ordre du jour doivent nous parvenir avant le 1er juin. Nous vous prions en outre de nous dire avant la même date si vous avez un sujet de conférence à proposer pour l'Assemblée générale. Le Congrès du Conseil International des Fem-

me sse tiendra presque à la même époque, c'est-à-dire du 28 septembre au 9 octobre à Raguse, sur la côte dalmate. (Si l'un de vos membres s'intéresse à ce Congrès, nous lui donnerons vo-lontiers des renseignements complémentaires.) Nous avons le plaisir de vous annoncer l'entrée

dans l'Alliance de trois Sociétés nouvelles:

L'Union des Femmes protestantes de Brigue et des environs. L'Union des Femmes pour le travail social, de

L'Union des Sociétés féminines de Bienne.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à ces

trois nouveaux membres.

C'est avec regret que nous sommes obligées de renoncer à faire paraître un Annuaire en langue française pour le moment, car les réponses que les Sociétés romandes ont envoyées à la cir-culaire que nous leur avions adressée à ce sujet sont trop peu encourageantes.

Le Mouvement Féministe vous a tenues au courant des différentes pétitions que nous adressées aux autorités fédérales cet hiver. nous occupons actuellement des salaires déplorables payés pour le travail à domicile, et nous espérons arriver à une amélioration par l'adoption de dispositions légales sur la question. Nous vous serons reconnaissantes si vous avez quelques observations à nous faire à ce sujet.

Les attaques contre le droit au travail des fem-

mes devenant de plus en plus nombreusés, nous vous rappelons que le *Guide du conférencier* préparé par notre « Commission pour la lutte contre les effets de la crise », est imprimé, et que vous pouvez vous le procurer pour 80 centimes auprès de l'Office suisse pour les professions féminines (Schanzengraben, 29, à Zurich). Ce Guide contient des renseignements très intéressants, notamment sur la question du double gain dans les postes de l'administration de la Confédération et des cantons.

Nous vous recommandons l'initiative lancée par l'« Union Europa » en faveur d'un contrôle des industries privées des armes de guerre. Bien que nous ne puissions pas, en tant que femmes, signer cette initiative, nous tenons à donner notre appui moral à l'« Union Europa », qui poursuit le même but que la Commission créée autrefois par l'Association pour la S. d. N. et dont nous avions fait partie.

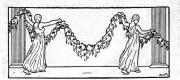
avions fait partie.

Notre appel pour la paix a rencontré beaucoup d'échos et dans plusieurs endroits, les femmes se sont mises à l'œuvre avec sérieux, cherchant à répandre nos idées. Les Eglises ont également répondu à notre demande avec empressement et organisent des manifestations pour la paix, à Pâques ou le 17 mai. D'autre part, plusieurs bons travaux ont été envoyés de Suisse pour le con-cours organisé par le Conseil International, sur les meilleurs moyens de répandre l'idée de paix parmi la jeunesse.

Nous sommes certaines que tous ces efforts ne seront pas vains. Un premier pas modeste, mais important, sera fait s'ils éveillent en nous le désir de travailler pour la paix, même au prix de quelques sacrifices personnels.

Nous attendons vos propositions pour l'ordre du jour de l'Assemblée générale, et vous en-Mesdames et chères alliées, nos salutavoyons, Mesdames tions très sincères.

Pour le Comité: CLARA NEF. ALICE RECHSTEINER-BRUNNER.



A travers les Sociétés

Comité Mondial des Femmes contre la guerre et le fascisme.

Le premier Congrès français du « Mouvement

des femmes contre la guerre et le fascisme » vient de se tenir à Paris. Il permit de constater le développement prodigieusement rapide du « Mouvement ». Ses principaux thèmes d'étude étaient: la propagande et l'action à la campagne; le « Mouvement » dans les élections l'égislatives; l'unification des forces féminines pour la défense de la paix, de la liberté et des droits des femnes. Ils suscifèrent de très intéressantes interventions, non seulement des déléguées, mais encore d'organisations non affiliées, sur l'entrée des femmes dans les Commissions municipales. A la dernière séance, consacrée à l'unification des forces féminines, de nombreuses organisations exprimèrent l'importance qu'elles attachent au travail des femmes dans la lutte contre la guerre, et pour l'amélioration des conditions sociales, et la « Ligue des mères et des éducatrices pour la paix » y affirma son désir de collaboration. Diverses protestations relatives aux persécutions subies en Allemagne, en Roumanie, en Grèce, par de nombreuses personnalités furent votées par acclamation.



Carnet de la Quinzaine

Lundi 27 avril:
Genéve: Secrétariat de la S. d. N., quai Wilson, salle G, 11 heures: Ouverture de la XIIe session du Comité de Protection de l'Enfance.

sion du Comité de Protection de Jeudi 30 avril:
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. Présentation denouveaux membres. Musique, diction.
Id. LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 2 bis, Lion d'Or, 20 h. 30:
Assemblée générale annuelle. Rapports administratifs divers. Conférence par Mile le Dr.
Meier: De la notion d'infériorité chez la
femme comme facteur de névrose. — Thé. —
La séance est publique.

Vandredi let mai:

La seance est publique.

Vendredi 1er mai:

GENÈVE: Union des travailleurs sociaux deGenève, Taverne sans alcool de Plainpalais,
17 h. 30: L'application de la loi fédérale sur la
tuberculose à Genève et ses résultats.—
19 h.: Souper en commun.

19 h.: Souper en commun.

Samedi 2 mai:
Thoune: XVe Assemblée annuelle de l'Association suisse pour la S. d. N., 16 h., Hôtel Belleue: Discours d'ouverture: M. Boissier, président. — Rapports administratifs, élections du Comité, etc. Souper en commun.

20 h. 15, Hôtel Freienhof: Assemblée publique: Discours de M. Amstutz, président de la ville de Thoune. Chœur. La situation internationale, par M. Oeri, conseiller national (en allemand). — Le combat contre les démons, par M. le professeur Adolf Keller (en allemand). — Soirée familier.

mand). — Sorée familière.
imanche 3 mai:
THOUNE: XVe Assemblée annuelle de l'Association suisse pour la S. d. N., 9 h. 30, Hôtel.
Bellevue: La situation internationale de la
Suisse et la S. d. N. Introduction par MM.
L. Boissier et Ernest Bovet. Libre discussion.
— 12 h. 30, Freienhof: Repas en commun.
— 14 h. 30: Suite de la discussion; vote
éventuel d'une résolution.

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

حبهبى Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

a travers le monde (Texte anglais et français) Organe mensuel de l'Alliance Interna-tionale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 4,50 fr. suisse: 190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. I.

Vacances à Vermala

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situa-tion de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens on régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

OUVROIR

de l'Union des Femmes

Lingerie fine et courante. - Tricotages. Trousseaux - Commande - Réparations Prix modérés

Tous les achats faits à POUVROIR fournissent du travail à des chô-meuses ou à des femmes atteintes par la crise.

21. RUE PIERRE-FATIO :: GENÈVE

IMPRIMERIE RICHTER. - GENÈVE